

1. *Débitrice:*

Brunner frères SA, Etablissements horticoles

"Florival", chemin des Buleses 47,

1814 La Tour-de-Peilz

2. *Remarques:* Exploitation d'établissements horticoles, production et commerce de plantes et fleurs naturelles.

L'état de collocation, comprenant trois états des charges, est déposé à l'office ou il peut être consulté.

Les actions en contestation de l'état de collocation doivent être introduites d'ici au 19 février 2009, sinon il sera considéré comme accepté.

Dans un délai échéant le 9 février 2009, les créanciers peuvent demander la cession des droits de la masse (art. 260 LP) au sujet d'une revendication de propriété admise par l'administration de la faillite (art. 47 et 49 OAOF). A défaut de procéder dans le délai fixé, la décision de l'office deviendra exécutoire.

Office des faillites de Vevey

1800 Vevey

(04855278)